

20.00 crédits

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Le Master en gestion des ressources humaines propose la réalisation d'un mémoire-projet en seconde année du master.</p> <p>Le mémoire-projet désigne un mémoire dont le cœur de la partie empirique (ou pratique) est directement lié au stage que l'étudiant réalise. Il s'agit bien d'un mémoire, devant répondre aux exigences de tout mémoire universitaire mais avec un lien le plus étroit possible avec le stage réalisé. En fonction de l'étroitesse du lien qu'il est possible d'établir entre le stage et la problématique de mémoire, le mémoire-projet peut être défini comme une contribution à la solution d'un problème ou d'une question pratique, qui se pose actuellement ou pourrait se poser dans un avenir raisonnablement proche, dans une ou plusieurs organisations (entreprises privées, organismes publics, associations sans but lucratif, etc.).</p> <p>Quels sont les objectifs?</p> <p>De manière plus précise, quatre conditions doivent être remplies pour que l'on se trouve en présence d'un mémoire-projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1° le mémoire doit consister en l'analyse d'un problème ou phénomène et, idéalement, aussi en l'élaboration au moins partielle d'une solution; 2. 2° le travail doit contenir un traitement original de données empiriques, fournies par les organisations ou collectées par l'étudiant au sein de l'organisation dans laquelle l'étudiant est en stage (ou auprès d'autres parties prenantes), pendant ou après le stage; 3° le travail doit être une application, suffisamment sophistiquée, des enseignements et méthodes spécifiques au domaine choisi; 4° les fondements théoriques et les choix méthodologiques doivent être présentés et discutés. <p>Le travail final ne peut en aucun cas consister seulement en un « rapport de stage », si fouillé soit-il, mais doit correspondre à la double qualification de mémoire (travail à caractère scientifique) et de projet (travail à caractère pratique).</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour ce qui est de l'évaluation du mémoire, le jury se compose du promoteur du mémoire, du maître de stage et du lecteur.</p> <p>L'évaluation du mémoire projet prend en compte la défense orale du mémoire qui est présidée par le promoteur de mémoire et s'organise en quatre temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. s'ils l'estiment utile, les membres du jury, en l'absence de tout autre témoin (y compris l'étudiant), échangent quelques remarques préliminaires sur le travail écrit ; 2. le candidat est introduit, avec le public éventuel et est invité à présenter, en une dizaine de minutes les objectifs, la méthodologie et les principaux points saillants de son mémoire ; 3. les membres du jury, posent des questions et soumettent leurs commentaires au candidat, qui y répond ; l'usage a consacré l'ordre d'intervention suivant : le maître de stage, le lecteur académique et le promoteur ; 4. le candidat, ainsi que le public éventuel, se retirent pour permettre au jury de délibérer. <p>L'ensemble des quatre étapes ne doit pas dépasser 45 minutes.</p> <p>Chaque membre du jury remet une note sur 20 points, après discussion en jury. La note donnée par le maître de stage ne peut différer de plus ou de moins 20% de la moyenne des notes des deux autres membres du jury.</p> <p>Lorsqu'un membre du jury extérieur est absent, il doit transmettre une évaluation écrite sans note, laissant aux membres du jury présents la prérogative de définir la note liée au mémoire, tenant compte de l'avis mais assurant la cohérence de cette cote avec celle des autres membres du jury.</p> <p>En cas d'absence d'évaluation du lecteur extérieur, la note attribuée est la moyenne des deux autres.</p> <p>La note finale du mémoire est la moyenne des notes des membres du jury.</p>
Contenu	Les activités liées au mémoire-projet se déroulent sous un double encadrement : celui de l'organisation qui accueille le stagiaire et organise son travail au sein de l'équipe RH et celui du Professeur qui dirige le mémoire de l'étudiant.

	<p>L'organisation qui propose le stage désigne un correspondant interne qui sera le « maître de stage », chargé d'encadrer le travail que l'étudiant réalise dans le cadre de son stage et d'accompagner celui-ci tout au long de son stage.</p> <p>Simultanément, l'étudiant se place sous la direction d'un « promoteur », titulaire d'un enseignement proposé dans le cadre du master en GRH ou TRAV et qui le guidera et le conseillera dans sa démarche de mémoire. Ils conviendront ensemble des modalités d'articulation appropriées entre le projet lié au stage et la démarche scientifique propre au mémoire.</p> <p>L'étudiant se trouve à l'initiative du processus. Il veillera donc à se ménager des entrevues régulières avec son promoteur et son maître de stage et à établir des modalités claires de travail durant le stage et, par la suite, pour mener à bon terme le mémoire-projet.</p>
Ressources en ligne	<p>Plateforme des mémoires de l'Ecole des sciences du travail : https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0</p> <p>Vademecum du mémoire et du stage : https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/stages-memoires.html</p>
Faculté ou entité en charge:	TRAV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	20	LTRAV2010	